

Commune de FORT-LOUIS

# FORT-LOUIS *INFOS*

11 mai 2015

## Congés au secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé :

- Vendredi 15 mai 2015
- Mardi 26 mai 2015
- et du 20 juillet au 7 août 2015 inclus

Si vous avez un projet pour partir à l'étranger, pensez dès à présent à vos papiers d'identité.

La carte nationale d'identité (délai d'établissement environ 6 semaines et 8 semaines en été) :

- délivré aux adultes elle est valable 5 ans de plus que la date indiquée (uniquement dans certains pays européens, demandez à votre agence de voyage)
- délivré aux mineurs elle est valable 10 ans

Pièces à joindre à une demande de CNI :

- formulaire à remplir avec empreinte digitale, 2 photos, 1 justificatif de domicile, l'ancienne carte ou 25€ en timbre fiscal, un extrait de naissance).
- Pour les mineurs : copie du livret de famille et pièce d'identité du représentant légal

Les passeports se font uniquement dans les grandes mairies (Bischwiller, Haguenau, Strasbourg, Lauterbourg, Wissembourg, etc...)

Les justificatifs de domicile ne sont plus délivrés par la Mairie.

Une simple facture d'eau, électricité, téléphone, attestation cpam, etc...) sert de justificatif.

Heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 à 10h et le mardi soir de 17 à 19h

Site : [www.fort-louis.fr](http://www.fort-louis.fr)

Email : [mairie@fort-louis.fr](mailto:mairie@fort-louis.fr)

Tel : 03 88 86 41 61

Fax : 03 88 53 07 81